

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mmes Sylvie ASSELIN, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, M. Manoël DUDOUIT, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECUIR, MM. Franck LEGIGAN, Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Aurélie VERGIN, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Nathalie LECLER qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Sébastien LEMONNIER, Mme Pierrette POUSSET

Absents : MM. Serge LEMONNIER, Yann LECUYER

Secrétaire de séance : Mme Sylvie GAUTIER

Date de convocation : 8 septembre 2021

Date d'affichage : 21 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Pouvoirs : 2

Votants : 21

Délib. n°2021-060 : DETR 2021 - dossiers de subvention complémentaires

La commune propose de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un 2nd tour d'attribution concernant 4 nouvelles opérations d'investissement à réaliser en 2021 et 2022. Elle doit déposer les dossiers avant la date butoir du 01/10/2021.

- Aménagement du bourg de Troisgots
- Transformation de l'ancienne mairie de Mesnil-Raoult en un logement F3
- Rénovation et agrandissement des vestiaires/sanitaires des services techniques
- Nouvelle infrastructure téléphonique et numérique des services municipaux

1) Aménagement du bourg de Troisgots

Le projet de réaménagement du bourg de Troisgots est axé sur la sécurisation des flux de circulation, un verdissement des espaces publics et une meilleure gestion des eaux pluviales.

Il s'appuie sur plusieurs constats : vitesse accentuée par le gabarit des voies (RD 159), situations accidentogènes à l'angle de l'église (RD 396) et devant l'école (RD 159), chaussée dégradée (faïençage, flaches...), absence de trottoir le long de la route de la Frangelière, itinéraires piétons non conformes aux normes PMR, place de l'église morne et dénudée, chambres et tampons des réseaux dégradés...

L'opération portera une attention particulière à la création et à la sécurisation des espaces piétons :

- Cheminement le long de la RD 159, parvis devant la salle des fêtes et devant l'école
- Création d'un square paysager sur la place de l'église
- Réduction de la largeur de chaussée de la route de la Frangelière et mise en sens unique de la voie pour permettre la création d'un cheminement piéton le long



Calendrier prévisionnel de l'opération :

- commencement d'exécution : octobre 2021
- réception des travaux : janvier 2022

Coût total de l'opération : 465 286 € HT

- | | | |
|---------------------------|---|-----------|
| 1) travaux | : | 423 196 € |
| 2) maîtrise d'œuvre | : | 20 930 € |
| 3) études et frais divers | : | 21 160 € |

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention DETR à hauteur de **40 %** de leur montant HT.

2) Transformation de l'ancienne mairie de Mesnil-Raoult en un logement F3

Par délibération du 30/01/2020, les élus ont donc décidé de supprimer les communes déléguées et les mairies annexes associées. Les habitants se rendent aujourd'hui à la mairie de Condé-sur-Vire, siège de la commune nouvelle, et bénéficient d'une large amplitude d'ouverture pour leurs démarches administratives.

La question du devenir des mairies annexes s'est alors posée :

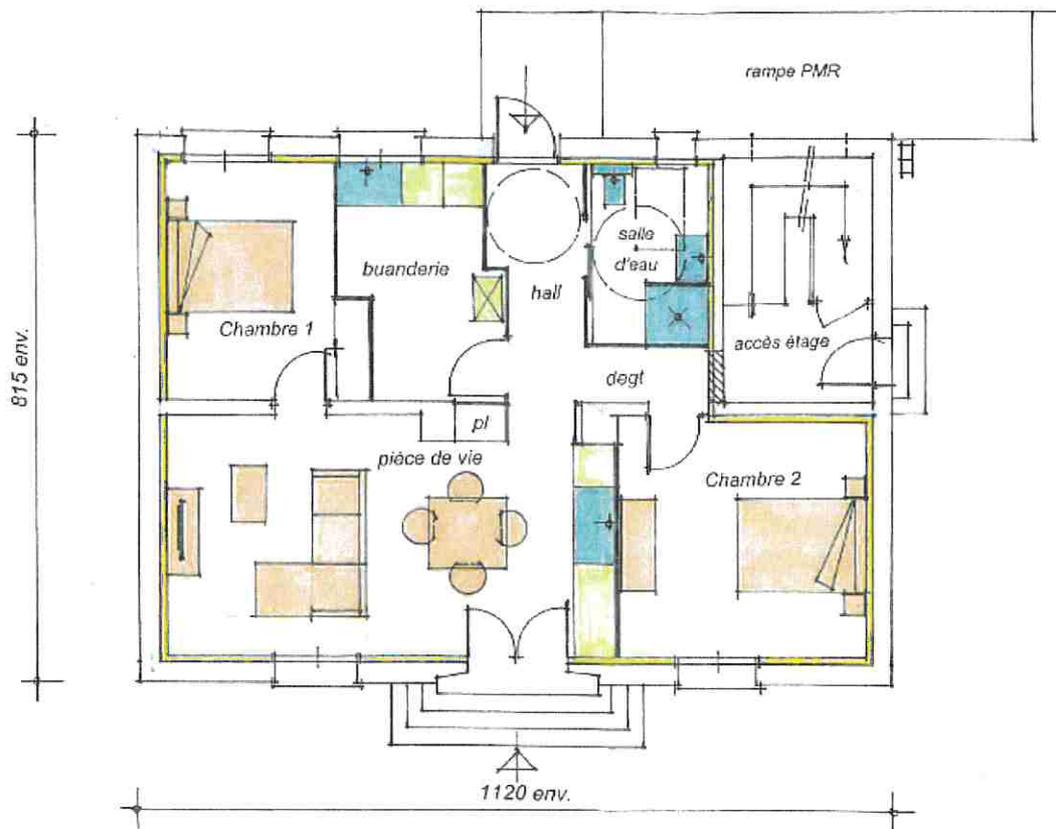
- En ce qui concerne Troisgots, la réflexion s'est orientée vers la transformation en un local professionnel pour l'exercice d'une profession libérale, de préférence dans le domaine médical ou paramédical.
- Quant à la mairie annexe de Mesnil-Raoult, le choix a été fait de le rénover énergétiquement et de le reconfigurer en un logement, accessible PMR.

La demande d'habitat, en particulier de logements locatifs, est très forte sur la commune de Condé-sur-Vire, qui bénéficie d'un regain d'intérêt du fait de la bonne santé de ses entreprises et de sa localisation privilégiée à mi-chemin entre St-Lô et l'A84.

Le programme des travaux comprend la création d'un logement équipé comme suit :

- Une cuisine ouverte sur un espace séjour/salon équipée d'un emplacement pour four électrique, lave-vaisselle, réfrigérateur, d'un plan de travail équipé de tiroirs et de rangements ainsi qu'un évier. L'emplacement de ces équipements nécessitent d'abattre une cloison intérieure et de prévoir les évacuations en dalle.
- Une chambre principale desservie depuis le salon et équipée d'un placard coulissant équipé (penderie, étagères)
- Une chambre secondaire desservie depuis le dégagement
- Une buanderie accueillant les équipements de production d'eau chaude sanitaire et de production de chauffage (chauffe-eau thermodynamique) ainsi qu'un lavabo, lave-linge et sèche-linge
- Une salle d'eau équipée d'une douche; d'un WC et d'un lavabo conformes à la réglementation PMR
- Un dégagement situé en la salle de bains et la buanderie et donnant accès à la porter d'entrée principale située en façade Est (logement traversant)

A l'exception des menuiseries extérieure conservées, les travaux à réaliser devront aboutir à une réhabilitation de l'existant concourant à un état neuf des partis intérieures (second-œuvre et finitions).



Calendrier prévisionnel de l'opération :

- commencement d'exécution : octobre 2021

- réception des travaux : mars 2022

Envoyé en préfecture le 23/09/2021

Reçu en préfecture le 23/09/2021

Affiché le

SLO

ID : 050-200063592-20210916-DELIB2021_060-DE

Coût total de l'opération : 77 948,24 € HT

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention DETR à hauteur de **40 %** de leur montant HT.

3) Rénovation et agrandissement des vestiaires/sanitaires des services techniques

Les ateliers municipaux ont fait l'objet en 2019 de travaux d'agrandissement en ce qui concerne la partie stockage (véhicules et matériels), opération subventionnée par l'Etat dans le cadre de la DETR.

Aujourd'hui, le projet de la commune, comme elle s'y était engagée, vise à restaurer et agrandir la partie vestiaires/sanitaires/bureau pour le confort et le bien-être des agents techniques.

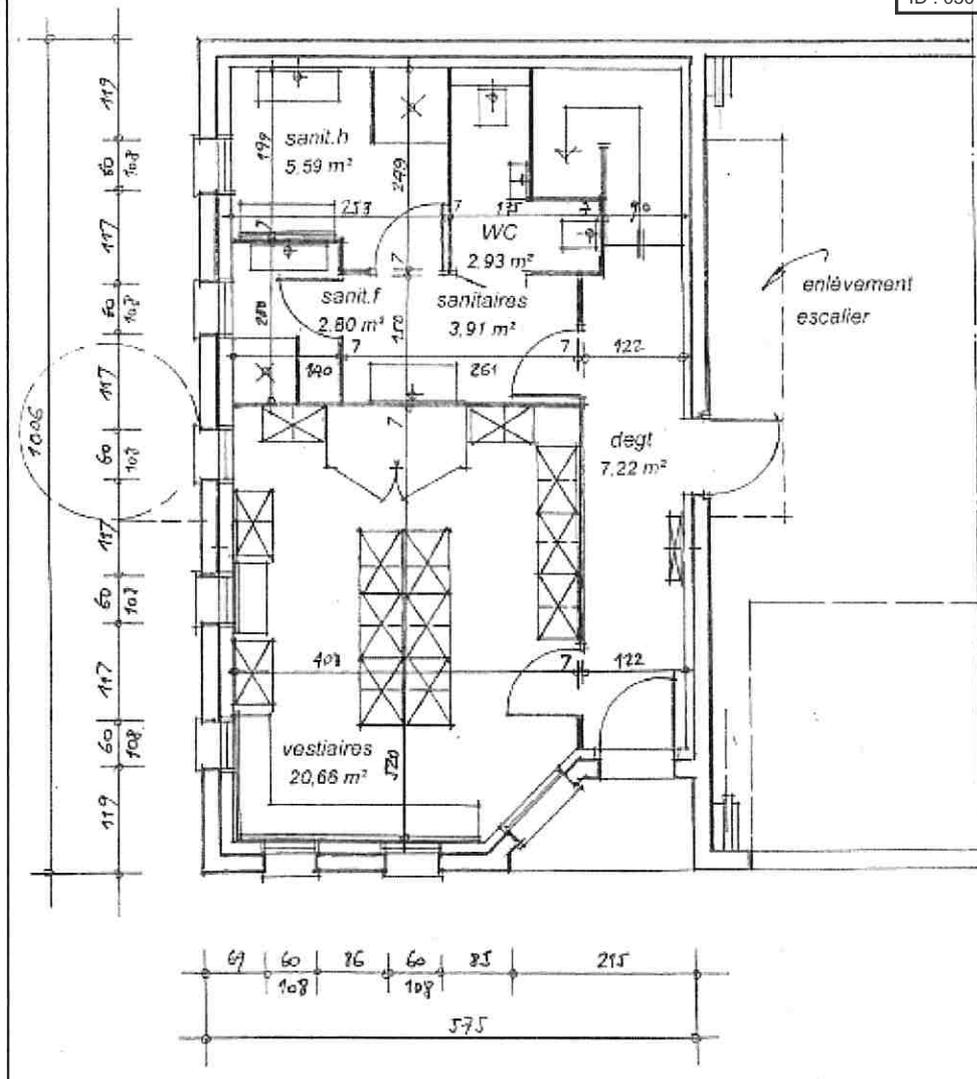
Les locaux sociaux actuels sont peu fonctionnels et sous-dimensionnés :

- Le local vestiaires mesure 13 m² alors qu'il est censé accueillir 13 agents (yc les intérimaires).
- La douche n'est plus utilisable en l'état car trop exigüe et mal configurée. Elle sert aujourd'hui de pièce de stockage.
- Le bureau du responsable des services techniques, d'à peine 9 m², est surchargé de rangements, compliquant l'accueil des commerciaux et des agents pour les entretiens individuels.
- Il n'existe pas à proprement parler de salle de réunion. La cuisine, minuscule, en fait office actuellement.
- Aucun vestiaire femmes n'existe, ce qui freine à l'heure actuelle le recrutement d'agents féminins aux services techniques.

L'ensemble des locaux souffrent par ailleurs d'un état de vétusté avancé. L'agencement intérieur remonte en effet à la construction du bâtiment dans les années 60.

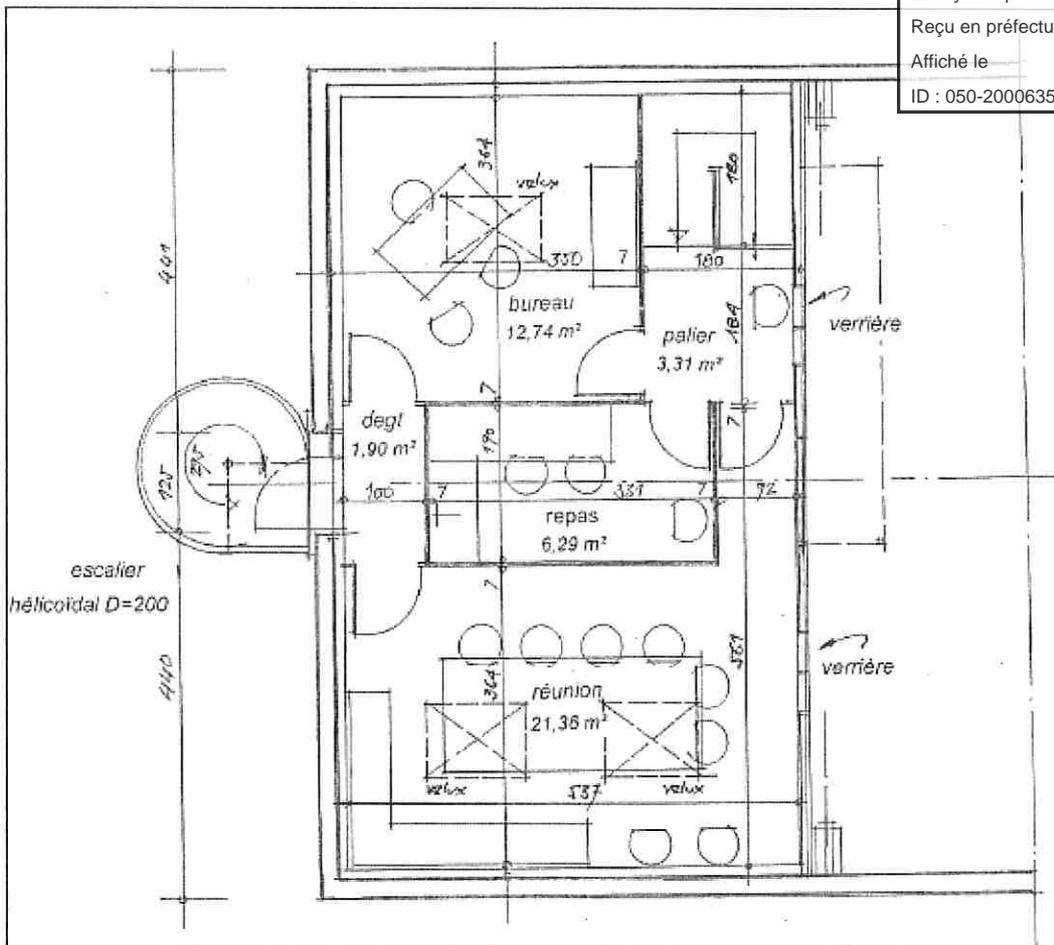
Le projet prévoit la création sur 2 niveaux :

- **Rdc** :
 - vestiaires (20,66 m²)
 - sanitaires hommes (5,59 m²)
 - sanitaires femmes (2,80 m²)
 - sanitaire communs (3,91 m²)
 - WC (2,93 m²)
 - dégagement (7,22 m²)



■ **1^{er} étage :**

- salle de réunion (21,36 m²)
- coin repas (6,29 m²)
- bureau du responsable des services techniques (12,74 m²)
- palier (3,31 m²)
- dégagement (1,90 m²)



Calendrier prévisionnel de l'opération :

- commencement d'exécution : février 2022
- réception des travaux : juillet 2022

Coût total de l'opération : 85 600 € HT

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention DETR à hauteur de **40 %** de leur montant HT.

4) Nouvelle infrastructure téléphonique et numérique des services municipaux

La mairie est équipée d'un standard téléphonique physique (PABX) loué auprès de l'opérateur ORANGE et connecté à la baie de brassage du bâtiment. Le contrat de location arrivant à expiration, la commune souhaite profiter de cette échéance pour remettre à plat toute son installation téléphonique et numérique (liens Data). Les autres sites communaux seraient également concernés par la refonte (médiathèque, école maternelle, école élémentaire, maison de l'enfance et associative...).

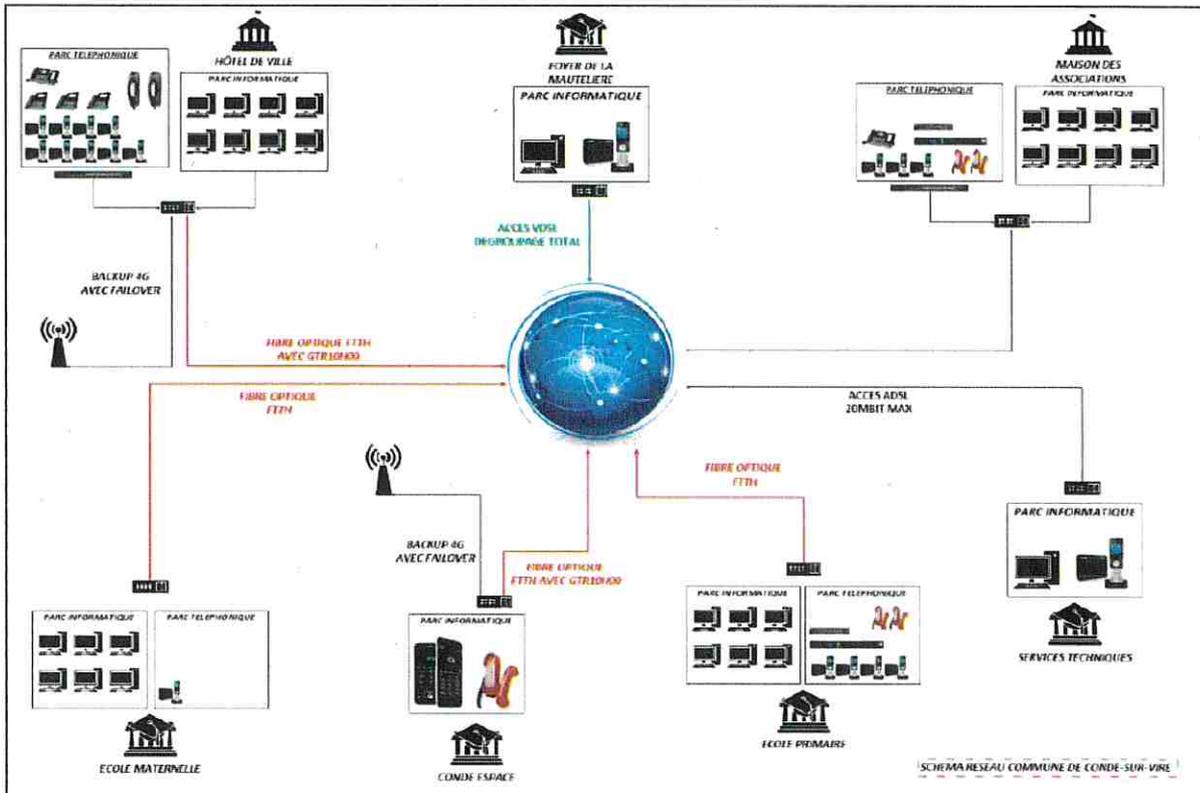
Après une étude comparative de plusieurs solutions techniques, la commune a fait le choix de s'équiper d'un serveur de communication innovant de la marque 3CX. Il offre une technologie de communications unifiée, en fusionnant la téléphonie, la messagerie vocale, les fax et les mails. 3CX est le leader de la VoIP (voix sur IP) auprès des professionnels en Europe. La migration vers cette technologie de pointe nécessite le remplacement des téléphones par des postes DECT, compatibles avec la VoIP.

Parallèlement, la commune va changer d'opérateur téléphonique et doter ses principaux sites (dont la mairie) d'une connexion FTTH. Condé-sur-Vire est en effet éligible à la fibre optique depuis cette année. Le réseau FTTH permettra de bénéficier à minima d'un débit de l'ordre de 100 Mbit/s,

ce qui apportera un confort supplémentaire pour l'utilisation des logiciels sur serveur virtuel.

Les principaux avantages du système 3CX :

- Réduction des coûts de télécommunication et d'installation téléphonique.
- Possibilité de tirer profit des softphones installés sur les ordinateurs des agents et de pouvoir utiliser le système téléphonique via les mobiles.
- Un accueil des usagers modernisé : le système 3CX propose jusqu'à 4 messages d'accueil, un standard automatique et bien-sûr un serveur vocal interactif (SVI).
- Technologie indépendante du matériel informatique et des marques.



Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver le programme de l'aménagement du bourg de Troisgots au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux	423 196	DETR 2021 (40 %)	186 114
Maîtrise d'œuvre	20 930	Département de la Manche	139 586
Etudes et frais divers	21 160	Autofinancement	139 586
TOTAL	465 286	TOTAL	465 286

- Approuver le programme de transformation de l'ancienne mairie de Mesnil-Raoult en un logement F3 au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux	77 948,24	DETR 2021 (40 %)	31 179,00
		Autofinancement	46 769,24
TOTAL	77 948,24	TOTAL	77 948,24

- Approuver le programme de rénovation et d'agrandissement des services techniques au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Travaux (yc honoraires)	65 600	DETR 2021 (40 %)	34 240
Mobilier	15 000	Autofinancement	51 360
Location bungalow	5 000		
TOTAL	85 600	TOTAL	85 600

- Approuver le programme de nouvelle infrastructure téléphonique et numérique des services municipaux au vu du budget prévisionnel et du plan de financement ci-dessous :

Dépenses	€ HT	Recettes	€
Fourniture et installation des matériels	15 231,60	DETR 2021 (40 %)	6 092,64
		Autofinancement	9 138,96
TOTAL	15 231,60	TOTAL	15 231,60

- Solliciter l'attribution d'une subvention de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), programmation 2021 (2nd tour), pour les opérations considérées.

Pour : 21	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

